

## BREVES HEBDOMADAIRES

## CHINE CONTINENTALE

**CONJONCTURE** ([ici](#))

**Crédits et masse monétaire:** la croissance du financement à l'économie réelle (TSF) a poursuivi en octobre sa tendance au ralentissement à l'œuvre depuis mi-2017, à 10,2 % (g.a) contre 10,6% en septembre, principalement en raison de la diminution du shadow banking ; la croissance de M2 fléchit à +8 % (g.a.)

**Immobilier:** l'activité du secteur immobilier continue de ralentir en octobre ; les autorités réaffirment leur volonté de contenir les prix de l'immobilier

**ECONOMIE GENERALE** ([ici](#))

**Marché du travail:** selon les chiffres officiels, le taux de chômage reste largement inférieur aux objectifs annoncés

**BANQUE ET FINANCE** ([ici](#))

**Innovation financière:** des gouvernements locaux ordonnent à des plateformes de financement de particulier-à-particulier (P2P) de rembourser leurs investisseurs ; les autorités chinoises renforcent la protection des investisseurs

**ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE** ([ici](#))

**Libre-échange :** report à 2019 de l'objectif de conclusion des négociations de l'accord RCEP

**Relations Chine-ASEAN :** 21ème Sommet Chine-ASEAN et discours de Li Keqiang

**Relations US-Chine :** un rapport du MofCom analyse l'impact de la guerre commerciale sur le commerce bilatéral US-Chine

**Relations US-Chine :** nouveau rapport de la US-China Economic and Security Review Commission

**Relations Chine-Canada :** premier Dialogue stratégique économique et financier à Pékin ; rencontre entre Li Keqiang et Justin Trudeau à Singapour

**Commerce des services :** le MofCom publie son premier rapport annuel sur les importations chinoises de services

**INDUSTRIE ET NUMERIQUE** ([ici](#))

**Intelligence artificielle (IA) :** le MIIT lance plusieurs appels à projets dans le domaine de l'IA

**E-commerce :** Alibaba réalise un chiffre d'affaires de 27 Mds EUR à l'occasion de la journée des célibataires le 11/11

**Cosmétiques :** les autorités chinoises simplifient la procédure d'homologation pour les cosmétiques

HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

**Commerce extérieur :** Hong Kong et l'Australie sont parvenus à un accord sur le contenu d'un accord de libre-échange qui sera formellement signé au premier semestre 2019

**Guerre commerciale:** un rapport remis au Congrès américain conseille une réévaluation de la politique commerciale américaine vis-à-vis de Hong Kong

## CONJONCTURE

**Crédits et masse monétaire : la croissance du financement à l'économie réelle (TSF) a poursuivi en octobre sa tendance au ralentissement à l'oeuvre depuis mi-2017, à 10,2 % (g.a) contre 10,6% en septembre, principalement en raison de la diminution du shadow banking ; la croissance de M2 fléchit à +8 % (g.a.)**

La croissance de l'agrégat de financement à l'économie réelle hors autorités publiques (« Total social financing », TSF) a crû de +10,2 % (g.a) en octobre, contre +10,6 % (g.a.) en septembre. Cela confirme une poursuite de la tendance au ralentissement. Le ralentissement de la dynamique du TSF au T2 s'explique principalement par le net recul du système bancaire parallèle (-7,7% en g.a.).

Dans le détail, le système bancaire parallèle (« shadow banking ») compris dans le TSF est composé des « banker's acceptance notes », des « trusted loans » et des « entrusted loans ». Les prêts intermédiés entre entreprises non-financières (entrusted loans) et les prêts des sociétés de fiducie (trust loans) ont particulièrement ralenti depuis fin 2017, à -6,7 % en octobre, contre +30,5 % en 2017. Pour rappel, le TSF ne capte pas l'ensemble des activités du « shadow banking », et en particulier n'inclut pas une partie importante des « wealth management products », contre lesquels les autorités mènent une politique de renforcement de la supervision depuis fin 2016. Du côté des prêts bancaires, la dynamique est stable en octobre (+12,6 % en g.a.).

Par ailleurs, la croissance de l'agrégat de masse monétaire M2 a ralenti, à +8 % (g.a.) en octobre, son niveau le plus bas historique, contre 8,3% en septembre. Pour mémoire, M2, qui se compose de la monnaie en circulation et des dépôts à vue des entreprises et des ménages, ne fait plus l'objet d'une cible de croissance.

**Immobilier : l'activité du secteur immobilier continue de ralentir en octobre ; les autorités réaffirment leur volonté de contenir les prix de l'immobilier**

L'activité du secteur ralentit en octobre, dans la continuité du ralentissement à l'oeuvre depuis le T2. Les ventes immobilières reculent nettement à -0,81%. Les investissements immobiliers ont crû de 9,7% sur les 10 premiers mois de l'année, contre 9,9% pour la période janvier-septembre. Les mises en chantier, indicateurs avancés de l'activité, ralentissent également à +16,3% (en g.a.) sur les 10 premiers mois contre +16,4% pour la période janvier-septembre.

Côté prix, les dynamiques des biens résidentiels sont restées stables dans les 4 premières villes de rang 1 (Pékin, Shanghai, Guangzhou et Shenzhen) en glissement mensuel. Pour les villes de rang 2, les prix des nouveaux logements et des logements existants ralentissent à respectivement 1% et 0.3% en glissement mensuel, pour les villes de rang 3 ceux-ci s'accroissent à 1,1% et 0,5%. Sur la période janvier-octobre, la croissance des prix ralentit pour l'ensemble des villes chinoises, à +0.2%, contre +11,9% sur la même période en 2017. Pour rappel, les dynamiques des prix dans le secteur immobilier en Chine à partir des statistiques officielles sont nettement moins volatiles que celles à partir de données de fournisseurs privés.

Selon un rapport de China International Capital Corp. publié le 12 novembre, « les fondamentaux du marché immobilier chinois (soit les ventes, les investissements et les mises en chantier) feront face à une année de récession en 2019 ». Pour mémoire, les autorités, conscientes des risques liés au marché de l'immobilier, jugulent l'offre et la demande depuis le T3 2016 afin de tempérer la dynamique des



prix et prévenir toute correction brutale. Ces mesures (contraintes supplémentaires à l'achat et à la revente, renchérissement des crédits immobiliers) ont finalement conduit à un net recul des ventes de logements au cours des derniers mois (+3 % en g.a. en cumul annuel en septembre alors que la croissance oscillait entre 10% et 40% en 2016-2017). Face à la conjoncture économique dégradée, les autorités ont réaffirmé fin octobre qu'elles « n'abandonneront pas les politiques de contrôle et d'ajustement de l'immobilier » et que les « acheteurs spéculatifs doivent abandonner l'illusion que ces contrôles diminueront en raison des pressions baissières sur l'économie ».

*Retour au sommaire ([ici](#))*



## ECONOMIE GENERALE

### **Marché du travail : selon les chiffres officiels, le taux de chômage reste largement inférieur aux objectifs annoncés**

Le taux de chômage urbain recensé stagne à 4,9% en octobre. Cette série statistique par méthode d'enquête a été entérinée comme indicateur officiel du chômage lors des dernières Assemblées législatives chinoises en mars 2018, en supplément de la série historique par méthode d'enregistrement. Le taux de chômage urbain officiel par enregistrement est à son plus bas historique, soit 3,82%. Le nombre d'emplois créés en zone urbaine, statistique sujette à caution mais objectif central des autorités politiques dans la conduite de leur politique économique, a atteint 12 M sur les dix premiers mois de 2018. Ce chiffre était identique pour la même période en 2017. Pour mémoire, les objectifs annuels des autorités en matière d'emploi en 2018 sont 11 M d'emplois urbains créés, un taux de chômage urbain recensé inférieur à 5,5% et un taux de chômage urbain par enregistrement inférieur à 4,5%. La croissance du nombre et des salaires des travailleurs migrants a augmenté, à respectivement +1% et +7,3% en glissement annuel contre +2% et +7% au T3 2017.

Pour mémoire, la série statistique « chômage urbain recensé » a été entérinée comme indicateur officiel du chômage lors des dernières Assemblées législatives chinoises en mars 2018, en supplément de la série historique par méthode d'enregistrement. Elle couvre désormais l'ensemble de la population urbaine chinoise, en incluant donc les travailleurs « migrants ». A noter que l'enquête est menée directement par l'administration de l'Etat central. Aucune sous-série de la nouvelle statistique n'est rendue publique. En Chine, un travailleur migrant est un travailleur urbain disposant d'un permis de résidence (« hukou ») rural, qui de ce fait ne bénéficie pas des avantages sociaux d'un résident de plein droit. Dans un papier de recherche de 2015, le FMI estimait que « le flux de migrants reflète mieux les dynamiques sur le marché de l'emploi que ne le font les taux de chômage ».

A noter que le FMI considère les données relatives au marché du travail en Chine comme lacunaires. Les travaux de recherche estiment fréquemment un taux de chômage réel nettement supérieur au taux officiel. D'après Feng, Hu et Moffitt ("Long Run Trends in Unemployment and Labor Force Participation in China", NBER Working Papers 21460, 2015) le taux de chômage chinois moyen aurait été de 10,9% entre 2002 et 2009, contre 4,2% pour le chômage officiel (par enregistrement donc).

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## BANQUE ET FINANCE

### **Innovation financière : des gouvernements locaux ordonnent à des plateformes de financement de particulier-à-particulier (P2P) de rembourser leurs investisseurs ; les autorités chinoises renforcent la protection des investisseurs**

Selon le journal Caixin, des gouvernements locaux auraient ordonné à des plateformes de financement de particulier-à-particulier de commencer à rembourser leurs investisseurs (principal et intérêts). Par exemple, le gouvernement de la ville de Hangzhou a ainsi demandé aux plateformes ayant moins de 14 M USD d'encours de prêts de rembourser leurs investisseurs. Cela fait suite à plusieurs annonces d'autres provinces, comme celle du Hunan qui a publié ce mois-ci une liste de 53 plateformes qui ont été interdites. Le régulateur financier de Pékin (the Beijing Municipal Bureau of Financial Work) avait aussi ordonné en août aux plateformes de rendre compte des problèmes et risques liés à leur entreprise.

En outre, la NIFA (National Internet Finance Association of China) publie depuis le 22 octobre sur son site officiel des informations sur les activités de dépôts des 5 banques figurant dans la liste infra, en lien avec les plateformes P2P (China Merchants Bank, Bank of Xiamen, Baoshang Bank, Huaxia Bank and China Construction Bank), renforçant ainsi la protection des investisseurs et empêchant les propriétaires de ces plateformes de « s'enfuir avec l'argent des investisseurs ». Ces 5 banques sont connectées à 46 plateformes P2P, la Bank of Xiamen étant le custodian de 35 d'entre elles. Les plateformes P2P sont en effet obligées de déposer les fonds collectés dans des banques, qui ont préalablement obtenu l'autorisation d'agir en tant que custodian. Dans le cadre de ce dispositif (« custodian arrangement »), les banques ne sont pas responsables en cas de défauts. Au 16 octobre, la NIFA avait autorisé 35 banques chinoises à s'engager dans des activités de dépôts au nom de plateformes P2P.

Pour rappel, le volume total de transactions sur les plateformes de prêts P2P s'est établi à 1 050 Mds RMB au S1 2018 (cf. Brèves du 9 juin 2018), un volume très supérieur au volume de transactions cumulées dans le reste du monde, avec une proportion de créances douteuses s'élevant à 8 % en moyenne, soit 4 fois le ratio officiel du secteur bancaire selon le Financial Times, et une proportion d'environ 50 % pour les échéances non réglées (overdue loans). Par ailleurs, une vague de défauts balaye l'industrie des prêts P2P depuis le mois de juin, avec plus de 221 plateformes qui ont connu des « problèmes » en juillet, contre 217 cas recensés sur l'année 2017. Ces « problèmes » sont définis comme l'incapacité des investisseurs de retirer leurs fonds, le lancement d'enquêtes policières et l'impossibilité de joindre les chefs d'entreprises responsables de ces plateformes.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

### Libre-échange : report à 2019 de l'objectif de conclusion des négociations de l'accord RCEP

Réunis en sommet à Singapour le 14 novembre, les chefs d'État et de gouvernement des 16 pays\* participant aux négociations du *Regional Comprehensive Economic Partnership* (RCEP) ont acté le report à 2019 de l'objectif de conclusion de l'accord, jusqu'ici prévu d'ici la fin de l'année ([voir brèves du 15 octobre](#)). Dans leur déclaration conjointe, les chefs d'État et de gouvernement ont toutefois jugé que « la conclusion des négociations RCEP [est] d'autant plus urgente et significative que l'économie mondiale est confrontée à des turbulences ». Pour l'heure, les Parties ont conclu 7 chapitres, dont 5 cette année : sur la coopération technique, sur les PME, sur les procédures douanières et la facilitation des échanges, sur les marchés publics, sur les « dispositions institutionnelles », sur les standards sanitaires et phytosanitaires et sur les réglementations techniques et procédures d'évaluation de la conformité. Selon le porte-parolat du ministère du Commerce chinois (MofCom), par ailleurs, « les négociations entrent dans leur sprint final » s'agissant des questions d'accès au marché pour les biens, les services et les investissements. Le ministère des Affaires étrangères chinois a plaidé pour la conclusion rapide d'un accord destiné à couvrir une région qui « deviendra la zone de libre-échange la plus dynamique [au monde], avec la plus grande population et les membres les plus diversifiés ». Entamées en 2012 et largement impulsées par la Chine, les négociations du RCEP devaient initialement être conclues fin 2016, puis la date de cible de conclusion avait été fixée à la fin 2017.

\* Australie, Brunei Darussalam, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Myanmar, Nouvelle-Zélande, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam.

[Lire la déclaration conjointe des chefs d'État et de gouvernement du RCEP](#)

### Relations Chine-ASEAN : 21<sup>ème</sup> Sommet Chine-ASEAN et discours de Li Keqiang

Dans le cadre du 21<sup>ème</sup> Sommet Chine-ASEAN, la Chine et les 10 pays de l'ASEAN se sont accordés sur un feuille de route fixant une série d'objectifs à l'horizon 2030 (*ASEAN-China Strategic Partnership Vision 2030*). Le Sommet a également été marqué par l'adoption d'un protocole portant amendement de l'accord régional de libre-échange qui régit les échanges commerciaux des pays de la région (l'ACFTA) et de nouvelles dispositions sur les règles d'origine. Dans leur feuille de route, la Chine et ses partenaires de l'ASEAN s'engagent à coopérer plus étroitement dans les domaines du e-commerce, des politiques de concurrence et de la propriété intellectuelle. Dans son discours, le Premier ministre chinois Li Keqiang a vanté le dynamisme des relations économiques entre les deux ensembles : « Neuf pays de l'ASEAN ont signé des accords de coopération avec la Chine sur la Belt and Road Initiative [...] le commerce bilatéral a bondi, passant de 78 Mds USD en 2003 à 510 Mds USD en 2017. La Chine est le premier partenaire commercial de l'ASEAN depuis 9 ans [...] Les investissements croisés sont supérieurs à 200 Mds USD ». Selon les chiffres des douanes chinoises, sur les 10 premiers mois de l'année 2018, les échanges commerciaux de la Chine avec les pays de l'ASEAN ont progressé de 44% en glissement annuel.

[Lire le discours de Li Keqiang](#)

[Lire le Chair's Statement](#)

[Lire la feuille de route ASEAN-China Strategic Partnership Vision 2030](#)



## Relations US-Chine : nouveau rapport de la *US-China Economic and Security Review Commission*

La *US-China Economic and Security Review Commission* (USCC) a remis au Congrès américain, le 14 novembre, un rapport de 525 pages visant à évaluer les implications, sur le plan de la sécurité nationale, des liens économiques et commerciaux entre la Chine et les États-Unis. Jugeant que « *le modèle 'state-led' et 'market-distorting' de la Chine constitue un défi pour les intérêts économiques et sécuritaires des États-Unis* », le rapport émet 26 recommandations de nature diverse (création d'un fonds destiné aux États soumis à l'influence chinoise, partage d'informations avec les alliés des États-Unis quant à la stratégie d'investissements chinoise à des fins de *screening*, etc). Parmi celles-ci, l'USCC recommande au représentant américain au Commerce (USTR) d'envisager de porter plainte contre la Chine auprès de l'Organisation mondiale du commerce au titre de la clause de « non-violation » du GATT (article 23 b). Cette disposition du GATT permet à une partie de lancer un cas auprès de l'OMC si elle estime qu'« un avantage résultant pour elle directement ou indirectement du présent Accord se trouve annulé ou compromis » du fait des pratiques d'un autre membre, que ces pratiques soient, ou non, conformes au droit de l'OMC. Si l'on se réfère aux précédents historiques, aucun des trois cas – dont deux à l'initiative des États-Unis - portés à l'OMC au titre de cet article n'a abouti.

[Lire le rapport de la US-China Economic and Security Review Commission](#)

## Relations US-Chine : un rapport du MofCom analyse l'impact de la guerre commerciale sur le commerce bilatéral US-Chine

Dans un « rapport du commerce extérieur chinois (automne 2018) » en date du 12 novembre, le ministère du Commerce chinois (MofCom) a tenté d'expliquer les raisons pour lesquelles le commerce bilatéral entre la Chine et les États-Unis continuait de progresser - surtout les exportations chinoises (voir brèves du 5 novembre) - malgré l'imposition de tarifs croisés. Selon les analyses du rapport, cette croissance continue est principalement due à trois facteurs : (i) L'expansion continue de l'économie américaine qui a stimulé sa demande intérieure ; en effet, les exportations chinoises vers les États-Unis ont connu une croissance de 9,5% sur les 8 premiers mois, soit 3% de plus qu'à la même période en 2017. (ii) le caractère extrêmement lié des chaînes de valeur des deux pays, et la « complémentarité des deux économies » (iii) le décalage (pouvant atteindre plusieurs mois), régulièrement observé en matière de commerce international selon le MofCom, entre la signature d'un contrat et la réalisation des flux commerciaux. La plupart des contrats commerciaux déjà signés entre la Chine et les US n'ont, selon le MofCom, pas été remis en question malgré l'imposition des tarifs. De plus, le rapport mentionne l'importance du stockage. Néanmoins, les auteurs reconnaissent que, sur le long terme, les frictions commerciales « unilatéralement initiées par les US » auront non seulement un impact négatif sur le commerce bilatéral Chine-US, mais de plus vont aggraver le climat commercial et des investissements internationaux. Le rapport se réfère à l'estimation par le FMI selon laquelle, d'ici 2020, la guerre commerciale engendrera un coût de 430 Mds USD, soit 0,5% de l'économie mondiale.

## Relations Chine-Canada : premier Dialogue stratégique économique et financier à Pékin ; rencontre entre Li Keqiang et Justin Trudeau à Singapour

La Chine, représentée par le conseiller d'État Wang Yong et le Canada, représenté par le ministre des Finances Bill Morneau et le ministre de la Diversification commerciale Jim Carr, ont tenu, le 12 novembre à Pékin, leur premier Dialogue stratégique économique et financier. Dans leur déclaration conjointe, les deux parties ont fait part de leur « profonde inquiétude quant aux récents développements en matière de commerce international, particulièrement la montée du





protectionnisme ». Elles ont également manifesté leur volonté de « renforcer et améliorer l’OMC pour l’aider à affronter ses défis actuels et futurs », précisant l’importance de la « transparence ». La Canada a dit être impatient à l’idée que la Chine « mette en œuvre ses annonces d’ouverture de marché ». Le 14 novembre, les Premiers ministres Li Keqiang et Justin Trudeau ont directement échangé sur l’état des lieux des relations commerciales entre les deux pays. Pour rappel, le nouvel accord Etats-Unis, Mexique, Canada contient notamment des dispositions limitant la capacité des parties à conclure un accord de libre-échange avec une « économie non-marchande » (« *non-market economy* ») – qualification réservée à la Chine en droit états-unien (cf : [brèves de la semaine du 1er octobre](#)). Li Keqiang, cité par l’agence officielle *Xinhua* a dit « avoir pris note que la Canada avait clarifié le fait que le USMCA n’affecterait pas la décision du Canada d’entrer dans des négociations pour des ALE avec d’autres pays ». La Chine et le Canada avaient lancé, en septembre 2016, des « discussions exploratoires » en vue du possible lancement de négociations pour un ALE. Dans une interview au *Globe and Mail* parue le 15 octobre, le Premier ministre canadien Justin Trudeau a assuré sa volonté de maintenir des liens commerciaux forts avec la Chine, et même de les renforcer : « le maintien d’une relation commerciale positive avec les États-Unis est au sommet de notre liste de priorités, mais la diversification de nos échanges commerciaux est évidemment une autre priorité [...] les discussions continuent avec la Chine pour avancer sur diverses opportunités commerciales » (cf : [brèves de la semaine du 15 octobre](#)).

[Lire la déclaration conjointe Chine-Canada](#)

### **Commerce des services : le MofCom publie son premier rapport annuel sur les importations chinoises de services**

Le ministère du Commerce chinois (MofCom) a publié, pour la première fois, un rapport sur les importations chinoises de services. Selon les chiffres du rapport, les importations de services de la Chine en 2017 sont 11 fois plus importantes qu’au moment de son accession à l’OMC. Alors qu’elle représentait 2,6% des importations mondiales de services, la Chine en représente désormais 9% - elle est donc le deuxième plus grand importateur de services derrière les États-Unis. Le rapport souligne que la Chine, en 2017, a connu un déficit commercial sur les services de 240 Mds USD – déficit dont on bénéficié en premier lieu les États-Unis, Hong Kong, l’Australie, le Canada et le Japon. Il faut néanmoins souligner que les importations chinoises de services américains ont connu une diminution de 1,5% en 2017.

*Retour au sommaire ([ici](#))*



## INDUSTRIE ET NUMERIQUE

### **Intelligence artificielle (IA) : le MIIT lance plusieurs appels à projets dans le domaine de l'IA**

Le ministère de l'industrie et des technologies de l'information (MIIT) a lancé ce mercredi une série d'appels à projets dans 17 domaines liés à l'IA dont : les véhicules autonomes, la robotique, les drones, la fabrication intelligente, les semi-conducteurs et l'imagerie médicale. Les entreprises et centres de recherche sélectionnés auront pour objectif de réaliser des percées technologiques dans l'une de ces 17 catégories d'ici 2020.

Ces appels à projets s'inscrivent dans la stratégie nationale de développement de l'IA publiée par le Conseil des affaires de l'Etat en juillet 2017. Ce plan vise à faire de la Chine le leader dans l'IA d'ici 2030. Actuellement, le point faible de la deuxième puissance économique mondiale est le manque de talents. Afin de remédier à cette situation, 34 universités chinoises ont ouvert des instituts spécialisés dans l'IA depuis 2017. A titre d'exemple, cette semaine, la prestigieuse université de Beida (aussi connu sous le nom de Peking University) a annoncé l'ouverture d'un campus de plus de 600 000 mètres carrés spécialisé dans l'IA. De son côté, le Beijing Institute of Technology vient de lancer un programme de quatre ans pour former les futurs ingénieurs chinois dans l'armement intelligent.

### **E-commerce : Alibaba réalise un chiffre d'affaires de 27 Mds EUR à l'occasion de la journée des célibataires le 11/11**

En Chine, la journée des célibataires a lieu tous les 11 novembre. Elle est issue d'une tradition sur les campus chinois de s'offrir des cadeaux à soi-même à cette date dont les quatre "1" font référence au célibat. En 2009, le numéro un du e-commerce chinois, Alibaba, a repris cette journée pour en faire une fête commerciale marquée par d'importantes réductions sur un vaste ensemble de produits. A l'occasion de cette 10ème édition, le groupe a lancé un satellite de communication dans l'espace censé améliorer l'expérience des utilisateurs. Il a réalisé un chiffre d'affaires record de 27 Mds EUR (+ 21% par rapport à 2017). En tout, 180 000 marques ont participé à l'évènement dont Apple, L'Oréal, Nestlé, Gap et Adidas. A cette occasion, 40% des consommateurs chinois ont acheté des produits de marques étrangères.

Malgré une impressionnante performance, certains analystes pointent du doigt un essoufflement de la consommation chinoise. En effet, si le chiffre d'affaires de la journée des célibataires pour Alibaba a augmenté de 21% entre 2017 et 2018, cela reste inférieur au 32% d'augmentation entre 2016 et 2017. Par ailleurs, le groupe a perdu 30% de sa valeur à la Nasdaq depuis le mois de juin. Le ralentissement de la consommation se voit notamment dans le domaine automobile, où pour la première fois depuis 1990, le nombre de ventes de véhicules devrait baisser en 2018. Certains y voit également une baisse en gamme de la consommation. En raison de la montée des prix de l'immobilier, les ménages seraient amenés à réduire leurs dépenses courantes.

### **Cosmétiques : les autorités chinoises simplifient la procédure d'homologation pour les cosmétiques**

En mars 2017, les autorités chinoises avaient désigné la zone de libre-échange de Pudong (Shanghai) comme zone pilote pour la mise en place d'une procédure rapide pour l'enregistrement et l'homologation des cosmétiques ordinaires, également qualifiés par la réglementation comme cosmétiques n'ayant pas d'usage spécial. Cette procédure permet de réduire les délais de mise sur le marché pour les cosmétiques étrangers à 5 jours, au lieu de 2 à 6 mois pour l'ancienne procédure. Le



10 novembre 2018, la *National Medical Products administration*, agence chinoise chargée de la réglementation des médicaments et des équipements médicaux (ancienne *China Food and Drug Administration*), a généralisé la procédure utilisée à Pudong à l'ensemble de la Chine.

Pour mémoire, le marché des cosmétiques en Chine est en pleine croissance et offre de belles opportunités aux entreprises françaises malgré des annonces de recul de la demande pour l'année 2018. Selon le Bureau national des statistiques, en 2017, le marché des cosmétiques (soins pour la peau et maquillage) en Chine représentait 251 Mds RMB (32 Mds EUR ; +15% par rapport à 2016). Entre 2016 et 2017, les exportations françaises de cosmétiques vers la Chine ont augmenté de 33% pour atteindre 672 M EUR. Au premier semestre 2018, elles s'élevaient à 386 M EUR, soit une augmentation de 26% par rapport au premier semestre 2017. Ces résultats positifs s'expliquent pas une montée du pouvoir d'achat des consommateurs chinois, mais également par l'image de qualité qu'a réussi à acquérir la France dans ce secteur.

*Retour au sommaire* ([ici](#))

## HONG KONG et MACAO

### **Commerce extérieur : Hong Kong et l'Australie sont parvenus à un accord sur le contenu d'un accord de libre-échange qui sera formellement signé au premier semestre 2019**

Une déclaration d'intention a été signée par les deux parties le 15 novembre 2018 en marge du sommet du 30e sommet de l'APEC en Papouasie - Nouvelle Guinée, à l'issue de 18 mois de négociations. L'accord de libre-échange, qui couvrira le commerce des biens et des services, sera doublé d'un protocole sur les investissements. Le secrétaire au commerce hongkongais Edward Yau a souligné l'importance de cet accord, qui permettra de marquer l'attachement de Hong Kong au libre-échange et de renforcer les liens avec un partenaire commercial important. L'Australie était en 2017 le 19e partenaire de Hong Kong pour le commerce des biens, avec un volume total de marchandises s'élevant à 6,9 Mds USD, et le 6e partenaire de Hong Kong pour le commerce des services, avec un volume d'échanges de 530 M USD. L'Australie est par ailleurs la 6e destination pour les flux d'IDE sortants hongkongais et la 19e source d'IDE entrants. Le stock d'IDE hongkongais en Australie s'élève à 17,4 Mds USD. Il s'agira du 9ème accord de libre-échange signé par Hong Kong, après la signature en 2017 d'accords de libre-échange avec l'Asean et la Géorgie et la signature d'un accord avec les Maldives prévue pour le début de l'année 2019.

### **Guerre commerciale: un rapport remis au Congrès américain conseille une réévaluation de la politique commerciale américaine vis-à-vis de Hong Kong**

La "U.S.-China Economic and Security Review Commission" (USCC), mise en place en 2000 pour évaluer les implications, au plan de la sécurité nationale, des liens économiques et commerciaux entre la Chine et les Etats-Unis, estime dans son dernier rapport annuel remis au Congrès que l'empiètement de la Chine sur le système politique hongkongais est susceptible d'affecter le statut de hub économique et financier de Hong Kong. Le rapport recommande de réévaluer la pertinence d'un traitement de Hong Kong comme un territoire différent de celui de la Chine continentale d'un point de vue douanier pour les exportations américaines de technologies à double usage (civil et militaire). La Cheffe de l'exécutif Carrie Lam a souligné en réponse l'importance des liens économiques et commerciaux entre Hong Kong et les Etats-Unis, 2e partenaire commercial de Hong Kong après la Chine, ainsi que l'excédent bilatéral américain, qui s'élevait à 34,5 Mds USD en 2017. 1351 filiales d'entreprises américaines sont présentes à Hong Kong, dont 290 sièges régionaux. Carrie Lam a par ailleurs annoncé une démarche prochaine auprès de la Chambre américaine de commerce à Hong Kong pour exprimer ses inquiétudes au sujet de ce rapport.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

## Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



**Auteur :** S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong

**Adresse :** N°60 Tianzelu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

**Rédigé par :** Hannah Fatton, Camille Bortolini, Furui Ren, Anne-Victoire Maizière, Rodolphe Girault

**Revu par :** David Karmouni, Pierre Martin, Julien Dumond, Valérie Liang-Champrenault

**Responsable de publication :** Philippe Bouyoux